

Département de la Savoie  
République Française

**Délibération numéro 2023 - 53**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 05 avril 2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.*

*La convocation a été envoyée en date du 30 mars 2023.*

**Présents** : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Yann CHABOISSIER, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Nathalie FURBEYRE, Gilles MARGUERON, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI, Karin THEOLIER, Thierry THEOLIER, Jérémy TRACQ.

**Absents** : Roland AVENIERE, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, Christian CHIALE, Agnès BALZER, Christian FINAS, Marc KONAREFF, Laure MAURETTE, Denise MELOT, Erica SANDFORD.

**Procurations** : Stéphane BOYER à Maurice BODECHER  
Natacha BRENIER à Yann CHABOISSIER  
Laure MAURETTE à Jean-Claude RAFFIN  
Erica SANDFORD à Karin THEOLIER  
Denise MELOT à Jérémy TRACQ

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de pouvoirs : 05

Nombre de votants : 24

Monsieur Jean-Marc BUTTARD a été désigné secrétaire de séance.

---

**Objet : Réaménagement de la Maison cantonale**  
**- Avenants aux marchés publics de travaux**

Monsieur François CHEMIN, Vice-président et Président de la Commission d'analyse des offres, rappelle à l'assemblée la délibération du conseil communautaire de décembre 2021 attribuant les marchés de travaux relatifs à l'opération de réaménagement de la Maison cantonale localisée à Modane (10 lots) :

- LOT N° 01 – DEMOLITIONS – GROS OEUVRE : entreprise **LACROIX** pour un montant total de **278.019,39 € HT**
- LOT N° 02 – STRUCTURE BOIS – CHARPENTE BOIS – COUVERTURE ARDOISE (toiture de montagne) : entreprise **TOITS ET CHARPENTES DOMENGET** pour un montant total de **183.625,20 € HT** (dont variante n°2 : remplacement bardage Maison Cantonale)
- LOT N° 03 – MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM – VITRERIE – PORTES AUTOMATIQUES : entreprise **GROLLA** pour un montant total de **52.106,72 € HT** (dont PSE n°1 : motorisation des stores Maison Cantonale)
- LOT N° 04 – MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS – MUR MOBILE : entreprise **MENUISERIE MAURIENNAISE** pour un montant total de **192.056,26 € HT**
- LOT N° 05 – CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS – FAUX-PLAFONDS - PEINTURES : entreprise **ALBERT ET RATTIN** pour un montant total de **125.000,00 € HT**

- LOT N° 06 – SERRURERIE - ESCALIER : entreprise **METALLERIE MAURIENNAISE** pour un montant total de **32.503,30 € HT**
- LOT N° 07 – ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES : entreprise **CACHARD ELECTRICITE** pour un montant total de **69.911,00 € HT** (dont option n°2 : climatisation R+1 existant)
- LOT N° 08 – SANITAIRE – CHAUFFAGE – VENTILATION - RAFRAICHISSEMENT : entreprise **BUFFARD** pour un montant total de **122.004,67 € HT**
- LOT N° 09 – CHAPE - CARRELAGES - FAIENCES : entreprise **CONCEPTION REALISATION CARRELAGES** pour un montant total de **24.045,33 € HT**
- LOT N° 10 – SOLS SOUPLES : entreprise **SOLS DECO** pour un montant total de **27.000,00 € HT.**

Dans le cadre de la réalisation des travaux, l'assemblée est invitée à délibérer sur des projets d'avenants aux marchés publics de travaux suivants :

**Avenant n°1 au marché de travaux - lot 05 cloisons doublages plafonds peinture – entreprise ALBERT ET RATTIN**

Travaux supplémentaires de réfection de peinture dans la cage d'escalier existante, nettoyage des menuiseries de la façade existante côté quai, balance des travaux liés aux ajustements en cours de chantier.

Montant initial du marché : 125.000,00 € HT

Montant de l'avenant : 3.928,26 € HT

Montant définitif du marché : 128.928,26 € HT

**Avenant n°1 au marché de travaux - lot 06 serrurerie escalier – entreprise METALLERIE MAURIENNAISE**

Travaux supplémentaires de fourniture et pose de mains-courantes extérieures

Montant initial du marché : 32.503,30 € HT

Montant de l'avenant : 784,00 € HT

Montant définitif du marché : 33.287,30 € HT

**Avenant n°1 au marché de travaux - lot 09 carrelages faïences – entreprise CONCEPTION REALISATION CARRELAGES**

Plus-values pour changement de la gamme de carrelage prévue au marché initial, moins-values pour la suppression de prestations : tapis-brosse sas d'entrée (passé au lot 10), douche à l'italienne... et la prise en compte des épaisseurs réelles d'isolant sur la dalle existante

Montant initial du marché : 24.045,33 € HT

Montant de l'avenant : - 798,32 € HT

Montant définitif du marché : 23.247,01 € HT

**Avenant n°1 au marché de travaux - lot 10 sols souples – entreprise SOLS DECO**

Plus-values pour fourniture supplémentaire liée au choix du sol PVC (pose avec raccords de motif), fourniture et pose d'un tapis de propreté y compris ragréage, dans le sas d'entrée de l'extension et l'accès existant à l'étage

Montant initial du marché : 27.000,00 € HT

Montant de l'avenant : 2.800,20 € HT

Montant définitif du marché : 29.800,20 € HT

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

**Le Conseil communautaire,**

**Vu** l'exposé de Monsieur le Vice-président,

**Vu** les projets d'avenants aux marchés publics de travaux,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve** le plan de financement de cette opération ;
- **Autorise** Monsieur le Président, ès-qualités, à conclure et signer les avenants aux marchés publics de travaux susvisés ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.  
Pour copie conforme, Modane, le 11 avril 2023.

Le Président  
Christian SIMON

